**COMMUNIQUE DE PRESSE du 29 mai 2015**

**Marcourt : nous devons assurer la qualité des études et des conditions de travail des étudiants et professeurs en médecine vétérinaire**

Le Vice-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ministre de l’Enseignement supérieur, Jean-Claude MARCOURT, est conscient des problèmes actuels qui découlent du nombre d’étudiants inscrits au sein de la Faculté vétérinaire de l’Université de Liège. Il veut assurer l’ensemble de la communauté universitaire, étudiants et encadrants pédagogiques, de sa volonté de garantir la qualité du cursus en médecine vétérinaire.

L’Université de Liège est aujourd'hui l’unique institution qui organise un master en médecine vétérinaire provoquant ainsi un effet d’entonnoir; l’ensemble des bacheliers en vétérinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles se concentrant au sein de la même université. Pour rappel, le bachelier est organisé au sein des quatre universités francophones (l’Université de Namur, l’UCL, l’ULB et l’ULg).

La qualité de la formation, chère au Ministre MARCOURT, est fonction d’une série de paramètres. D’une part, la capacité d’accueil des classes, amphithéâtres et laboratoires de la faculté et, d’autre part, la réalisation des stages pratiques qui imposent l’examen de cas cliniques d’animaux. Le nombre conséquent d’étudiants réduit de facto le ratio de cas cliniques examinés, menaçant ainsi la qualité de la formation reçue.

En définitive, le Ministre Marcourt tient à rappeler que, dans un contexte budgétaire délicat, il met tout en œuvre afin d’offrir une formation de qualité à l’ensemble des étudiants et offrir des conditions de travail optimales à la communauté universitaire en permettant, notamment, la construction d’une nouvelle clinique vétérinaire sur le site de l’ULg.

Il y a effectivement urgence à traiter ce dossier que les doyens ont communiqué aux recteurs depuis plusieurs semaines et pour lesquels une réunion a été convoquée par le Ministre au début du mois de juin. Il entend réunir chaque acteur du dossier afin que, le plus rapidement possible, des solutions structurelles soient dégagées.

Gaël Lambinon

Porte-parole – Attaché de presse

0472/45.59.87

Jean-Claude MARCOURT

Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique

Vice-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias